
NORME INTERNATIONALE



1762

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pâtes — Détermination des cendres

Pulps — Determination of ash

Première édition — 1974-09-15

iteh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1762:1974](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3ed129-7494-41c6-a756-861c9545b73b/iso-1762-1974)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3ed129-7494-41c6-a756-861c9545b73b/iso-1762-1974>

CDU 676.014.2 : 543.82

Réf. No : ISO 1762-1974 (F)

Descripteurs : papier, pâte à papier, analyse chimique, dosage, teneur en cendre.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandation ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 6 a examiné la Recommandation ISO/R 1762 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. Celle-ci remplace donc la Recommandation ISO/R 1762-1970.

La Recommandation ISO/R 1762 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Roumanie
Allemagne	Grèce	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Belgique	Iran	Suisse
Canada	Israël	Tchécoslovaquie
Chili	Norvège	Turquie
Egypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	U.R.S.S.
Espagne	Pérou	U.S.A.
Finlande	Portugal	

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1762 en Norme Internationale.

Pâtes — Détermination des cendres

0 INTRODUCTION

Lors de l'établissement de cette méthode, il a été procédé à une étude statistique sur la détermination des cendres et des cendres sulfatées, dans de nombreuses sortes de pâtes différentes. Il fut prouvé qu'aucune des deux méthodes ne présentait d'avantages significatifs par rapport à l'autre. C'est pourquoi la méthode plus simple de détermination des cendres fut choisie.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de détermination des cendres de la pâte. La teneur en cendres de la pâte donne une estimation de sa teneur en sels minéraux et autres matières inorganiques, sans être égale quantitativement à cette dernière teneur.

La méthode s'applique à toutes les sortes de pâtes.

2 RÉFÉRENCE

ISO/R 638, *Pâtes — Détermination de la teneur en matières sèches*.

3 DÉFINITION

teneur en cendres d'un échantillon de pâte. Masse du résidu après incinération complète à une température de 575 ± 25 °C dans des conditions spécifiées, exprimée en pourcentage de la masse de l'échantillon sec à l'étuve.

4 APPAREILLAGE

4.1 Creusets ou coupelles, en platine, porcelaine ou quartz.

4.2 Four à moufle électrique, capable de maintenir une température de 575 ± 25 °C.

5 PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON D'ESSAI

Déchirer l'échantillon sec à l'air en morceaux de taille convenable. Ne pas prendre de bords coupés ou découpés à l'emporte-pièce ni d'autres parties qui peuvent avoir subi une contamination métallique.

6 MODE OPÉRATOIRE

6.1 Préparation de la prise d'essai

Peser, à 0,01 g près, une quantité de pâte susceptible de donner une quantité de cendres au moins égale à 10 mg. Peser en même temps une prise d'essai séparée pour la détermination de la teneur en matières sèches conformément à l'ISO/R 638.

6.2 Dosage

Chauffer un creuset ou une coupelle durant 15 min dans le four à moufle à 575 ± 25 °C. Le placer dans un dessiccateur et le laisser refroidir durant 45 min s'il est en porcelaine ou en quartz ou durant 15 min s'il est en platine. Peser à 0,1 mg près.

Si la prise d'essai est de taille convenable, la placer dans le creuset et incinérer la pâte sur la flamme basse d'un brûleur à gaz jusqu'à ce qu'elle soit bien carbonisée (voir note 1). Si le creuset, ou la coupelle, est trop petit pour contenir toute la prise d'essai, brûler celle-ci doucement par portions. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de cendres qui s'échappent du creuset. Placer ensuite le creuset dans le four à moufle et l'incinérer à 575 ± 25 °C durant 3 h, ou plus longtemps si cela est nécessaire pour brûler tout le carbone (voir note 2).

Quand l'incinération est achevée, ce qui est indiqué par l'absence de particules noires, laisser refroidir de la façon décrite plus haut et peser à 0,1 mg près.

Effectuer deux déterminations sur le même échantillon pour essai.

NOTES

1 Si l'on dispose d'un four convenable pour chaque échantillon, placer le creuset dans un four froid et chauffer soigneusement jusqu'à ce que la pâte soit bien carbonisée. Quand on utilise un brûleur à gaz, veiller à ce que le cône intérieur (partie réductrice) de la flamme ne vienne pas au contact du platine. Ajuster la flamme de telle sorte qu'il ne se produise aucun dépôt de carbone sur les parois extérieures du creuset ou de la coupelle.

2 Une prolongation excessive du temps d'incinération peut favoriser des réactions indésirables et donner des résultats erronés.

7 EXPRESSION DES RÉSULTATS

Calculer la teneur en cendres, en pourcentage en masse, à l'aide de la formule

$$\frac{m_1 \times 100}{m_0}$$

où

m_0 est la masse de pâte, en grammes, calculée sur la base de la pâte sèche à l'étuve;

m_1 est la masse de cendres, en grammes.

Noter comme résultat la moyenne des deux déterminations, calculée avec deux décimales.

8 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- a) référence de la méthode utilisée;
- b) résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- c) compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- d) compte rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale, ou facultatives.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1762:1974

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad3ed129-7494-41c6-a756-861c9545b73b/iso-1762-1974>